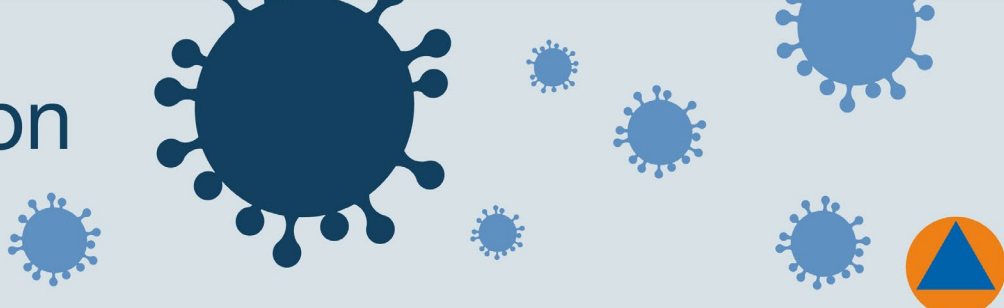


Communication COVID-19



**DESTINATAIRES : Tous les médecins, gestionnaires et employés du
CISSS de Chaudière-Appalaches**

DATE : Le 24 mars 2021

**OBJET : Non-conformité de certains modèles de masques de
procédure pédiatriques**

À la suite de la diffusion de la [note de service](#) du 22 janvier dernier quant au port du masque de procédure de niveau 2 et des recommandations de la DSI pratiques professionnelles et du Service de la santé et de la sécurité au travail, les masques de procédure pédiatriques PRIMED réf : PG4-1680, HALYARD réf : KC47359 et un modèle chinois (voir photos ci-dessous) sont jugés non conformes selon la directive MSSS du 19 février 2021.



Tous les masques de ces modèles ont été retirés de nos magasins et entrepôts. Si vous en possédez sur vos départements, veuillez cesser la distribution et procéder à une réquisition pour les remplacer en utilisant le code GRM 14000043. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec le centre régional de soutien aux requérants au poste 83001 et faire l'option 2.

« Signature autorisée »
Paméla Laforest
Coordonnatrice logistique
Direction de la logistique

« Signature autorisée »
Mélanie Lambert
Chef de service
Service de la prévention, SST

Contenu et diffusion approuvés par : Isabelle Barrette, directrice générale adjointe, performance, soutien et administration